

Selon délibération du conseil communautaire
du 23 septembre 2019

Catégories d'hébergement	Tarif plancher	Tarif plafond	Tarifs votés par par la Cdc La Rochefoucauld Porte du Périgord
Palaces	0,70 €	4,00 €	1,50 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	0,70 €	3,00 €	1 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	0,70 €	2,30 €	0,70 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0,50 €	1,50 €	0,60 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,30 €	0,90 €	0,50 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes	0,20 €	0,80 €	0,40 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24h	0,20 €	0,60 €	0,40 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €		0,20 €

Hébergements non classés

Catégories d'hébergement non classé	Pourcentage		Pourcentage voté par la Cdc La Rochefoucauld Porte du Périgord
	Taux minimum	Taux maximum	
Hôtel, meublé, résidence de tourisme, village de vacances en attente de classement ou sans classement	1%	5%	3 %

Le plafonnement de la taxe pour ces hébergements non classés est fixé à 1,50€ *

* (montant entre tarif le plus élevé adopté par la collectivité sans jamais pouvoir dépasser le tarif plafond des hôtels 4 étoiles soit 2,30€)